



Mode d'emploi pour les fiches de recensement de la lauze

A. Présentation du Grand Site de France Vallée Vézère

Le 31 janvier 2020, la vallée de la Vézère a été labellisée Grand Site de France par la Ministre en charge de l'environnement. Ce label récompense le travail collectif mis en œuvre par les acteurs de la vallée de la Vézère depuis 10 ans pour préserver les paysages tout en développant durablement le territoire. 35 communes sont concernées, réparties sur 4 communautés de communes. Le Grand Site de France Vallée de la Vézère anime et coordonne les 6 axes composés de 53 actions du programme d'actions.

Dans le cadre de l'axe 2 du programme d'actions sur les problématiques d'architecture, d'urbanisme et de patrimoine bâti, le Grand Site de France Vallée de la Vézère souhaite mettre en place un programme de préservation de la lauze. Pour ce faire, le Grand Site lance le recensement des toitures en lauzes et des gisements du territoire.

Les toitures en lauze sont progressivement remplacées par de la tuile plate. Cette déperdition s'explique par le coût, les possibilités d'approvisionnement, et le savoir-faire. En effet le coût d'une couverture en lauze est 6 à 8 fois supérieur. L'approvisionnement en lauze est difficile en raison de la confidentialité et de la rareté des lauzières. Les artisans lauziers sont peu nombreux.

Les enjeux du Grand Site de France Vallée de la Vézère sont :

- L'identification et l'exploitation des gisements de lauze,
- Le développement de la formation des lauziers,
- L'accompagnement financiers des rénovations de toitures.

B. Présentation de la fiche de recensement

La fiche se présente sous la forme d'un fichier téléchargeable. Le fichier est disponible sur le site du Grand Site de France Vallée Vézère à l'adresse <https://www.pole-prehistoire.com/fr/> ou au format papier en mairie. Elle peut être imprimée pour un remplissage manuel.

C. Saisie des informations

La fiche de recensement est divisée en deux parties :

1. Une partie à utiliser pour recenser une toiture en lauzes
2. Une partie à utiliser pour recenser un gisement de lauzes.

Remarques :

- Les champs « Date de la fiche » et « Auteur de la fiche » doivent être remplis pour les deux types de recensement ;
- Il est possible de recenser une toiture et un gisement sur une seule et même fiche.

Pour saisir les coordonnées géographiques, vous pouvez utiliser les données d'un GPS, de votre téléphone portable ou bien d'outils comme Géoportail, Google Earth ou Google Maps. Un tutoriel de récupération des coordonnées géographiques est disponible (cliquer sur l'outil que vous souhaitez utiliser) :

- [Géoportail](#) ;
- [Google Earth](#) ;
- Google Maps sur [ordinateur](#) ;
- Google Maps sur [Android](#) ou sur [iOS](#).

Sur iPhone avec l'application Plan, touchez la flèche bleue en haut à droite de l'écran. Cliquez ensuite sur le rond bleu qui apparaît sur la carte. Les coordonnées GPS s'affichent en bas de l'écran.

D. Transmissions de la fiche de recensement

Le dossier de recensement contenant : la fiche de recensement, une ou plusieurs photo(s) (pour les toitures), doit être transmis au référent communal.

Pour connaître le référent de votre commune, vous pouvez contacter l'équipe du Grand Site de France Vallée de la Vézère : mathilde.bernard@pole-prehistoire.com ou 05 53 06 06 47. Le contact du référent communal est également disponible en mairie.

Le référent communal transmettra ensuite les fiches au Grand Site de France Vallée de la Vézère à l'adresse mail précédemment citée.

En cas de problème, n'hésitez pas à demander de l'aide :
mathilde.bernard@pole-prehistoire.com ou au 05 53 06 06 47.